

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département des PYRÉNÉES-ORIENTALES

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE FORMIGUERES**

Date convocation 20/02/2018	Nombre de membres en exercice : 11
	Nombre de membres Présents : 6
	Nombre de membres Absents : 5
Date Affichage 20/02/2018	Nombre de procurations : 0
	Nombre de votants : 6

Séance du 26 février 2018

L'an deux mille dix huit le vingt six février à 20h30, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur LOOS Philippe, Maire ;

Présents : BRILLIARD M., DOUMERGUE F., GOMES D, POROLI F, PERARNAUD C,
Absents excusés : VERGES B

Objet de la Délibération

DEMANDE DE FINANCEMENT DANS LE CADRE DE L'AIDE A L'INVESTISSEMENT TERRITORIAL (AIT) POUR LE FINANCEMENT DE TRAVAUX COMMUNAUX

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet établi par la société ST Groupe-Agence Languedoc Roussillon pour les travaux de rénovation d'un court de tennis de Formiguères.

Le coût prévisionnel des travaux est estimé à 26 277.80€ HT.

Le plan de financement proposé est le suivant :

DEPENSES		FINANCEMENT (Subventions, emprunts, fonds propres...)	
	MONTANT (€ HT)	ORIGINES	MONTANT (€ HT)
Rénovation Court de tennis	26 277.80€	Département (AIT 2018)(47%)	12 350.57 €
		Autofinancement	13 927.23 €
TOTAL	26 277.80€	TOTAL	26 277.80,00 €

Entendu l'exposé de Monsieur Philippe LOOS, Maire de la commune,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, *à l'unanimité*,

ADOpte le plan de financement du projet de travaux de rénovation d'un court de tennis de Formiguères joint en annexe à la présente délibération ;

SOLLICITE l'attribution d'une subvention au titre de l'Aide à l'Investissement Territorial (AIT) 2018 pour un montant de 26 277.80€.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Copie certifiée conforme.

A Formiguères, le 26 février 2018.

Le Maire,
LOOS Philippe.


